

Page : 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1
- · Code du produit 42502301
- · Emploi de la substance / de la préparation Demi-produit
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Bio-Rad Laboratories (Canada) Ltd.

2403 Guenette

Montreal, Quebec H4R 2E9

Canada phone: 514-334-4372 fax: 514-334-0872

- · Service chargé des renseignements : CSD\_Techsupport@bio-rad.com
- · Numéro d'appel d'urgence: 514-334-4372

## 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - voie orale - catégorie 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- Pictogrammes de danger



- GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

azoture de sodium

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

· Conseils de prudence

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- · Composants contribuant aux dangers:

7558-79-4 hydrogénoorthophosphate de disodium

Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 3, H311
Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332

0,1-1%p/p \*

(suite page 2)



Page : 2/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

(suite de la page 1)

26628-22-8 azoture de sodium

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 2, H300

0,025-≤0,1%p/p

- \* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.
- · Indications complémentaires :

Contient des constituants ajoutés de source animale.

Contient des composants d'origine humaine et/ou potentiellement infectieux.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **4 Premiers secours**

- · Description des premiers secours
- Indications générales :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et assurer un suivi approprié.

- · Indications destinées au médecin :
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritation oculaire.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont :

Désinfectant

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite de la page 2)

#### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation :
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : selon désignation produit
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Pour de plus amples informations concernant les conditions de stockage, consulter la notice d'emballage.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Observer les pratiques de bio-sécurité usuelles de manipulation des matériaux potentiellement infectieux.

- · Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Gants de protection.
- · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en caoutchouc synthétique

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux : Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

\_\_\_ C/



Page : 4/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

(suite de la page 3)

Informations sur les propriétés phys Indications générales.	siques et chimiques essentielles
Aspect:	
Forme :	liquide
Couleur :	diverses
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	7,4
Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
Point d'éclair :	non applicable
	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Non déterminé.
Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité :	non déterminée
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	entièrement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u) : Non déterminé.
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Teneur en solvants :	
Teneur en substances solides :	1,1 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 10 Stabilité et réactivité

· Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

(suite de la page 4)

- Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

#### 26628-22-8 azoture de sodium

Oral LD50 (statique) 27 mg/kg (Rat) 27 mg/kg (mou)

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Pas d'effet d'irritation.
- · des veux : Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires : Nocif
- · Catégories cancérogènes
- · IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

- CA



Page : 6/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

(suite de la page 5)

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Traiter et éliminer les déchets en respectant les réglementations nationales, régionales ou locales en vigueur. Déverser un volume d'eau important dans les canalisations si des solutions contenant de l'azide de sodium sont éliminées par les systèmes de canalisations métalliques.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport		
· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé	
<ul> <li>Désignation officielle de transport de l'ONU</li> <li>DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA</li> <li>ADR</li> </ul>	l Non réglementé Non réglementé Non réglementé	
· Classe(s) de danger pour le transport		
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Non réglementé	
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.	
· Précautions particulières à prendre par l'ut	ilisateur Non applicable.	
· Transport en vrac conformément à l'annexe convention Marpol et au recueil IBC	e <b>II de la</b> Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé	

# 15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)		
7647-14-5	chlorure de sodium	ACTIVE
	hydrogénoorthophosphate de disodium	ACTIVE
26628-22-8	azoture de sodium	ACTIVE
	chlorure de potassium	ACTIVE
7778-77-0	dihydrogénoorthophosphate de potassium	ACTIVE
		(suite page 7)

- CA



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.06.2020 Révision: 19.06.2020

Nom du produit GI Ag., CC, Conc., C1

(suite de la page 6)

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :

Ce produit a été classifié en accord avec les critères de danger des Règlements sur les Produits Contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ces règlements.

- · Classe de pollution des eaux :
- Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.
- Contact:

If a Diagnostic Group product. If a Life Science Research product. Environmental Health and Safety Environmental Health and Safety

4000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547, USA Hercules, CA 94547, USA 1(510) 724-7000 1(510) 741-1000

- · Date of preparation / last revision 22.06.2020 / -
- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative